



## Décennie des Nations Unies pour la biodiversité

### AIRES MARINES D'IMPORTANCE ECOLOGIQUE ET BIOLOGIQUE DE COTE D'IVOIRE (AFRIQUE DE L'OUEST)

Par

**Dr SANKARE Yacouba**

**Centre de Recherches Océanologiques**

**29 Rue des Pêcheurs BPV 18 Abidjan (CI)**

**Titre/Nom de l'aire:**

**AIRE MARINE ABIDJAN-ASSINIE (Côte d'Ivoire)**

**Présentée par (noms, affiliations, titre, coordonnées)**

**Dr SANKARE Yacouba**, Chargé de Recherche, Membre du Comité National Technique de Création des Aires Marines Protégées de Côte d'Ivoire, 29 Rue des Pêcheurs, Centre de Recherches Océanologiques, BPV 18 Abidjan (République de Côte d'Ivoire). Tel (225) 21 35 50 14 ou (225) 21 35 58 80 Fax : (225) 21 35 11 33 email : sankare04@hotmail.com

**Résumé** (en moins de 150 mots)

L'aire marine d'Abidjan-Assinie englobe les eaux marines sous juridiction nationales (eaux marines territoriales et ZEE) des régions d'Abidjan non compris le canyon et le trou sans fond, Port-Bouet, Grand-Bassam et Assinie. Elle est localisée entre la région Sud Ouest et la région du Centre du pays à la Latitude: 3°N-5° et la Longitude : 4°W-7°W. Le littoral de l'aire Marine d'Abidjan-Assinie, long d'environ 220 km, est caractérisé par un paysage dominé par les forêts sempervirentes, les forêts marécageuses, les mangroves, les savanes pré lagunaires, les parcs et les réserves naturelles, les communications directes de la mer avec les lagunes, les complexes lagunaires Ebrié, et Aby. La région est parcourue par le courant de guinée qui engendre des upwellings saisonniers matures. Les eaux marines présentent peu d'habitats supportant des espèces végétales et animales comme les crevettes, les sardines et les ethmaloses. Ces espèces animales sont le support de pêcheries artisanales et industrielles. L'aire

Aux: Correspondants nationaux CDB et SBSTTA; FAO; conventions et plans d'action régionaux et les organisations régionales de gestion des pêches (ORGP) des régions du Pacifique du Nord et de l'Atlantique du Sud-est; Abidjan Convention Secretariat, IOC-UNESCO, IOC-WESTPAC, NOWPAP, CIEM-P, OBIS, ISA, UNEP-WCMC, GOBI, et les autres organisations et initiatives régionales, les peuples autochtones, et les communautés locales concernés

<sup>1</sup>: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.



**Convention on  
Biological Diversity**

Secretariat of the Convention on Biological Diversity  
United Nations Environment Programme  
413 Saint-Jacques Street, Suite 800, Montreal, QC, H2Y 1N9,  
Canada  
Tel : +1 514 288 2220  
[secretariat@cbd.int](mailto:secretariat@cbd.int)  
Fax : +1 514 288 6588  
[www.cbd.int](http://www.cbd.int)



présente des menaces dont la fermeture progressive du canal d'Assinie, la pollution, la pêche illicite, la surexploitation et l'envahissement du littoral par les algues submersibles. Les eaux du large de l'aire marine d'Abidjan-Assinie représentent une zone de reproduction et de développement des thons et espèces associées et comme routes par les mammifères aquatiques. Compte tenu de l'importance de la région, il est prévu la création d'un bureau de pêche à Assinie et la création d'aire marine protégée.

## **Introduction**

(À inclure: type d'entité (s) présentée (s), description géographique, échelle de profondeur, océanographie, données générales signalées, disponibilité des modèles)

**Type d'entité :** L'aire marine d'Abidjan-Assinie, occupe environ le 1/4 du littoral ivoirien soit environ 150-200 km et englobe les eaux marines du Centre et du Sud-Est. Ces eaux englobent les eaux marines d'abidjan, Port-Bouet, Grand-Bassam et Assinie.

**Description géographique :** L'aire marine d'Abidjan-Assinie comprend les eaux marines des régions d'Abidjan (secteur non compris le canyon et le trou sans fond), Port-Bouet, Grand-Bassam et Assinie. Cette aire englobe les villes du littoral portant les mêmes noms que les eaux marines citées. La largeur du plateau continental varie entre 35 km dans la région d'Abidjan et 24 km, à l'extrême Est. La superficie totale du plateau continentale est d'environ 12 200 km<sup>2</sup> dont ¼ appartient à l'aire marine d'Abidjan-Assinie.

**Echelle de profondeur :** La profondeur des eaux marines de l'aire marine d'Abidjan-Assinie est comprise entre 0 et 100 m.

**Océanographie :** Localisée dans la région Centre et Sud-Est l'aire marine d'Abidjan-Assinie est située dans le domaine équatorial de transition caractérisé par deux saisons de pluie (Juin/Juillet – octobre/novembre) et deux saisons sèches (Août –Janvier/mai). Les températures des eaux marines sont élevées de janvier juin et de novembre à décembre et sont de l'ordre de 35°C, elles sont faibles et inférieures à 24 °C en août et en septembre. La salinité des eaux est de 35 ‰ durant toute l'année sauf pendant les saisons de pluie et de crues. L'aire marine d'Abidjan-Assinie est aussi caractérisée par des processus d'upwellings de fortes amplitudes avec des upwellings matures et très productifs. Ces upwellings contribuent à l'enrichissement des eaux marines en nutriments et à l'augmentation des productivités.

## **Données générales :**

Plusieurs travaux ont été réalisés dans la région et il ressort des résultats que :

- Le climat présente quatre saisons subdivisées en deux saisons chaudes de décembre à mars et de juillet à septembre et deux saisons de pluie avril à juillet et septembre à novembre. La température atmosphérique varie entre 27°C et 35°C. Les températures sont généralement basses durant les saisons de pluie et durant l'harmattan (en décembre-janvier) et élevée durant les saisons chaudes.

- Les précipitations annuelles de la région varient entre 1400 et 2500 mm quel que soit le secteur du littoral concerné.
- la région présente un paysage dominé par les forêts sempervirentes, les forêts littorales, les fourrés littoraux, les forêts marécageuses, les mangroves bordant les lagunes Ebrié et Aby. Les cours d'eau et les eaux lagunaires de la région sont aussi envahis périodiquement par les plantes flottantes *Eichornia crassipes* (Jacinthe d'eau).
- La région est arrosée par les fleuves comoé, Tanoé et les cours d'eau côtiers La Bia, La mé et l'Agneby. Tous ces cours d'eau se déversent dans les lagunes avant d'aller en mer. La période des basses eaux s'étend pour tous ces cours d'eau de décembre à avril, l'étiage étant sévère en février-mars. Les crues ont lieu entre septembre et octobre pour les grands fleuves dont la plus grande partie de leur cours se trouve en savane donc sous l'influence du climat tropical de transition. Tandis que les cours d'eau côtiers ont deux crues en juin-juillet et en octobre-novembre car ils sont sous l'influence du climat équatorial de transition.
- Le littoral de la région d'étude est caractérisé par une forte érosion naturelle et à par un processus de sédimentation, dus à des phénomènes tels l'action des vagues et un puissant transport littoral. L'érosion côtière est observée en plusieurs endroits sur la côte : à un degré moindre à Assinie et de façon alarmante à Abidjan (baie de Port Bouët) où les vitesses d'érosion peuvent atteindre 1 m/s et un fort enrichissement à Grand Bassam.
- Il présente aussi par endroits des parcs, des forêts classées, des sites « Ramsar » tels que :

**Le Parc National d'Azagny :** Créé en 1981 par le décret de classement n°81-218 du 02 avril 1981 et aménagé afin de promouvoir le tourisme en Côte d'Ivoire. D'une superficie de 19.400 ha, le Parc National d'Azagny est situé dans la zone littorale, dans la région de Grand-Lahou. Une zone tampon de 2.400 hectares lui est adjacente au Nord, ainsi qu'une réserve de faune au Sud-est (WCMC, 1991). Ce parc comprend une partie de la lagune Ebrié, le Canal reliant la lagune Ebrié à la lagune de Grand-Lahou, une partie de la lagune de Grand-Lahou, une partie du cours inférieur du fleuve Bandama et les îles aux singes chimpanzé de Grand-Lahou.

**Le Parc National du Banco :** Créé le 31 octobre 1953. Il est situé sur la rive Nord de la lagune Ebrié, à l'embouchure de la rivière Banco. Cette zone protégée est incluse dans la ville d'Abidjan et s'étend sur une superficie de 3.000 hectares. Elle est constituée par un vestige de forêt tropicale dense humide (WCMC, 1991). La rivière Banco, se jette dans la lagune Ebrié non loin du Quai fruitier du Port autonome d'Abidjan.

**Les Forêts classées:** au nombre de trois dans la région d'Abidjan couvrant une superficie de 2,5 ha.

**Les Sites Ramzar :** Au nombre de deux, à savoir la zone humide de l'embouchure du fleuve Comoé dans la région de Grand-Bassam et la forêt classée de N'Ganda N'Ganda dans la région d'Assinie.

## Situation géographique

(Indiquez l'emplacement géographique de la zone. Cela devrait inclure une carte de la localisation. Celle-ci doit indiquer si la zone se situe à l'intérieur ou l'extérieur de la juridiction nationale, ou à cheval entre les deux. Elle devrait également indiquer si la zone est entièrement ou partiellement dans une zone assujettie à une soumission à la Commission des limites du plateau continental)

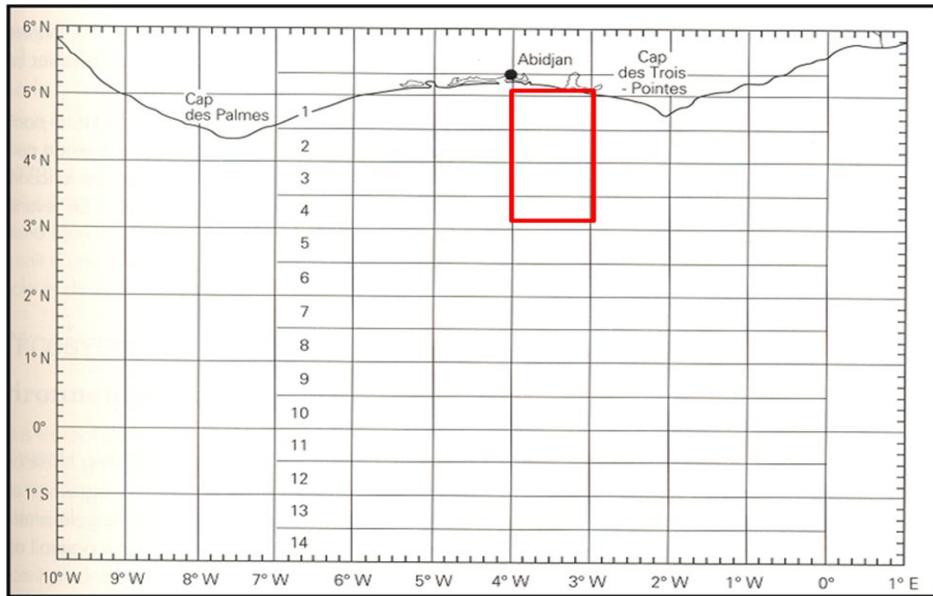
**Situation géographique de la Côte d'Ivoire :** La Côte d'Ivoire est située en Afrique de l'Ouest entre 4°30' et 10°30' de latitude Nord et 2°30' et 8°30' de longitude Ouest, dans la zone intertropicale, au bord du golfe de Guinée. D'une superficie terrestre de 322.462 Km<sup>2</sup>, elle s'ouvre sur l'Océan Atlantique avec une zone côtière qui s'étend sur une superficie de 32 960 Km<sup>2</sup>. Elle est limitée au Nord par le Mali et le Burkina Faso, à l'Ouest par la Guinée et le Liberia, à l'Est par le Ghana et au Sud par l'Océan Atlantique.



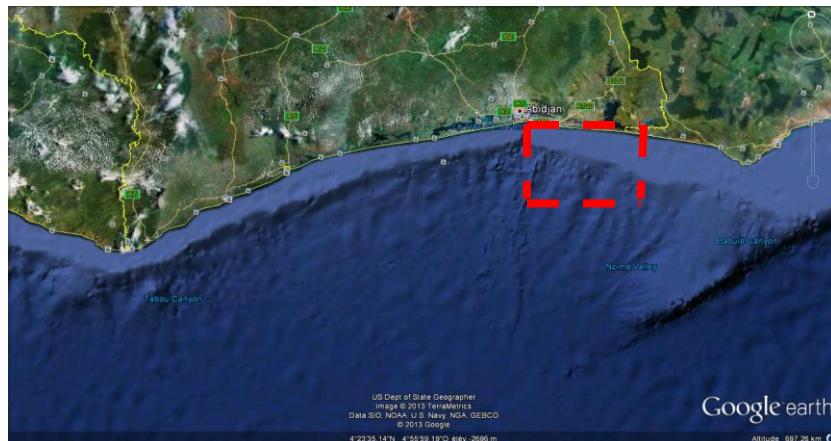
Figure 1. Localisation de la Côte d'Ivoire en Afrique de l'Ouest

## Situation géographique et description de l'aire marine de Grand-Bassam

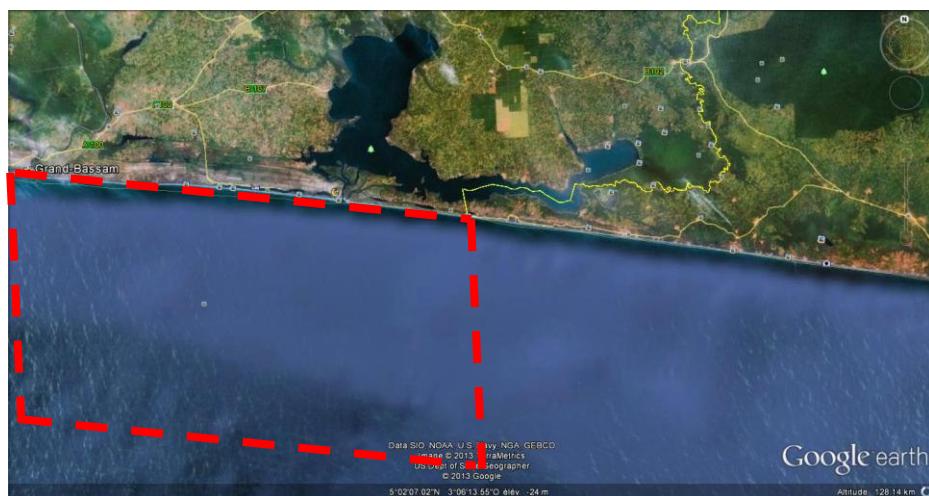
L'aire marine de Grand Bassam est située à l'Est du trou sans fond et est localisée entre Abidjan et Assinie exactement à la Latitude: 3°N-5°N et la Longitude : 3°W-4°W. L'aire marine d'Abidjan-Assinie est située à l'intérieur de la juridiction nationale.



**Figure 2. Localisation géographique de l'aire marine d'Abidjan-Assinie**



**Figure 3. Vue aérienne d'ensemble de l'aire marine Abidjan-Assinie**



**Figure 4. Vue aérienne de détail de l'aire marine Abidjan-Assinie**



**Figure 5. Vue aérienne de détail du littoral d'Assinie et en arrière plan le canal artificiel d'Assinie reliant la lagune Ebrié à la lagune Aby.**

#### Description des caractéristiques de la zone proposée

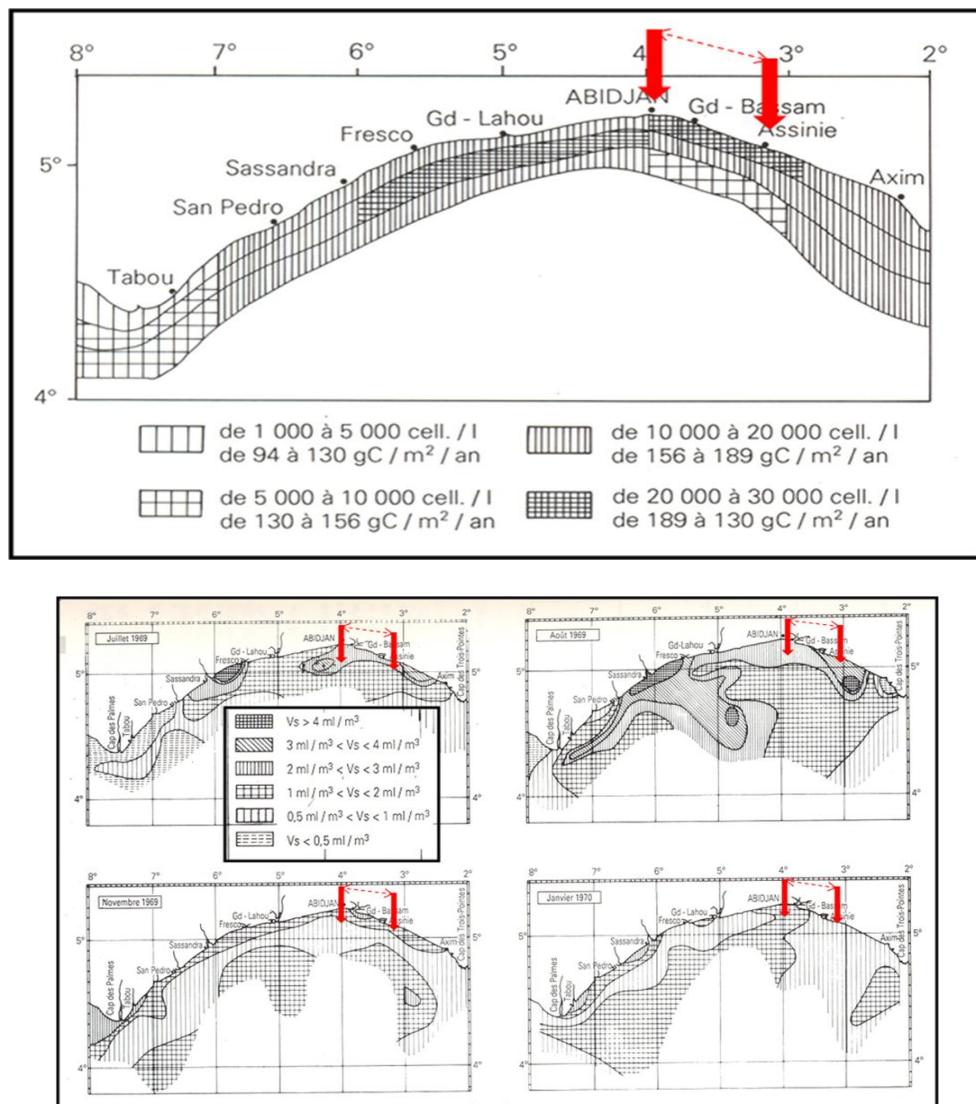
(Ceci devrait inclure des informations sur les caractéristiques de la fonction qui sera proposée, par exemple en termes de description physique (caractéristiques de la colonne d'eau, caractéristiques benthiques, ou les deux), des communautés biologiques, de son rôle dans le fonctionnement des écosystèmes, et puis se référer aux données / informations disponibles pour soutenir la proposition et si, en l'absence de données, des modèles sont disponibles. Ceci doit être appuyé, si possible par des cartes, des modèles, une référence à l'analyse, ou le niveau de recherches menées dans ladite zone)

Les fonctions proposées pour l'aire Marine d'Abidjan-Assinie en plus de la fonction d'aire marine d'importance biologique et écologique sont :

- Le maintien du bon état des espèces et habitats hors statut, cibles de la gestion des aires marines (espèces halieutiques exploitées, espèces très abondantes localement donnant une responsabilité biogéographique au site d'accueil) ;
- Le rendu de fonctions écologiques clefs (frayères, nourriceries, nurseries, productivité, repos, alimentation, migration...)
- Le maintien du bon état des eaux marines ;
- L'exploitation durable des ressources ;
- Le développement durable des usages ;
- La valeur ajoutée sociale, économique, scientifique ou éducative

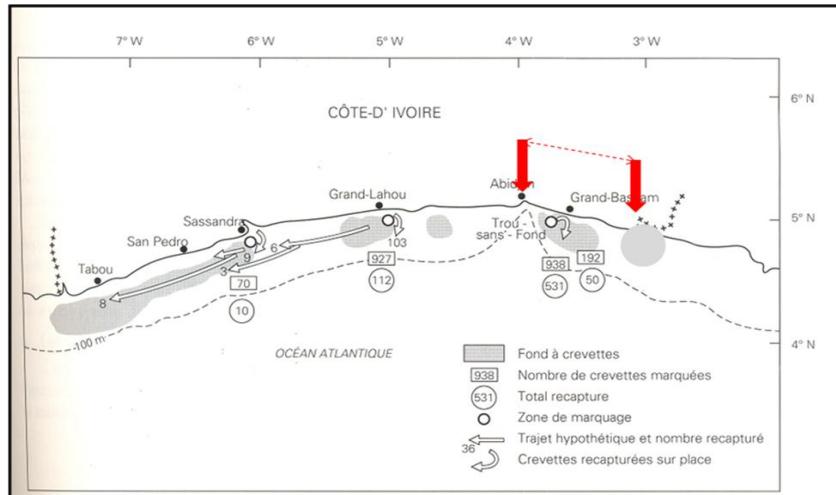
En effet, comme signalé pour le secteur occidental du littoral ivoirien, deux grands domaines d'importance écologique et biologique caractérisent les eaux marines ivoiriennes, le Domaine de la Frontière du Ghana au trou sans fond et le Domaine du trou sans fond à la frontière du Libéria. L'aire marine d'Abidjan-Assinie appartient au premier domaine et de ce fait est caractérisé par la présence de grands upwellings matures. Ces upwellings contribuent à l'enrichissement des eaux marines en nutriments

et à l'augmentation de la productivité primaire phytoplanctonique, secondaire zooplanctonique et tertiaire y compris les prédateurs. Ces upwellings sont engendrés par le courant et le contre courant du Golf de Guinée qui longent les côtes de l'Afrique de l'Ouest.



**Figure 6. Importance écologique et biologique de l'aire marine d'Abidjan-Assinie (Production du phytoplancton et du zooplankton)**

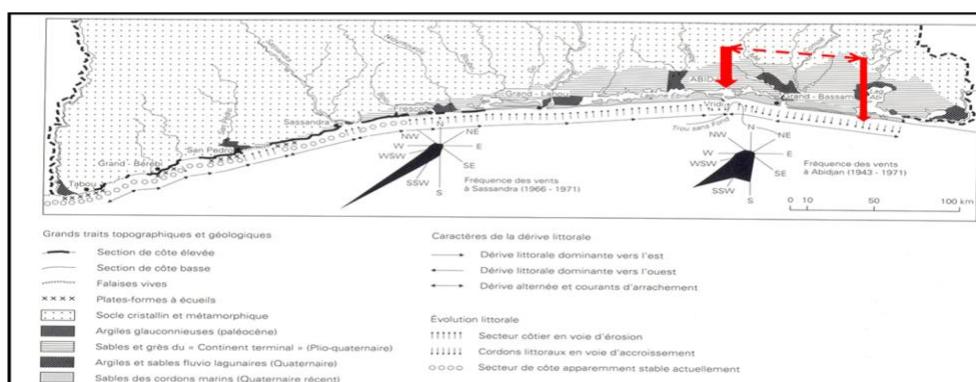
Outre la grande productivité du phytoplancton et du zooplancton, on enregistre que l'aire marine d'Abidjan-Assinie joue un important rôle dans l'écologie et la biologie de nombreuses espèces marines comme les crabes nageurs, les crevettes roses, les poissons pélagiques tels que les sardines et les ethmaloses et les poissons demersaux.



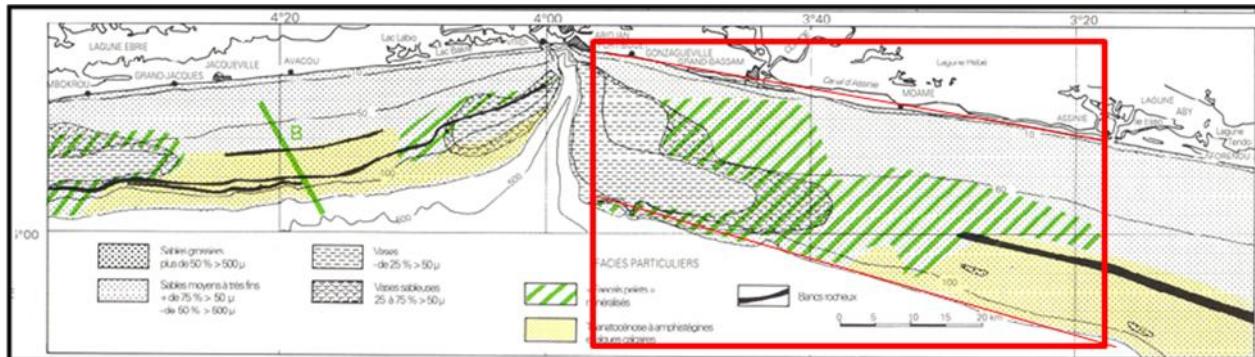
**Figure 7. Importance écologique et biologique de l'aire marine d'Abidjan-Assinie (Aire de répartition, migration et de reproduction des crevettes roses).**

Les crabes nageurs *Callinectes amnicola* sont signalées dans les eaux lagunaires. Ici, ces crabes se retrouvent souvent dans les eaux marines côtières pour la maturation, la ponte et le développement larvaire. Cela est du à la fermeture progressive du canal d'Assinie reliant la lagune avec la mer et la baisse de la salinité des eaux lagunaires. En effet, les crabes femelles pour se reproduire ont besoin d'eaux dont la salinité est supérieure à 20‰ ce que l'on trouve que dans les eaux marines côtières. Devant cette situation, les crabes femelles migrent dans les eaux marines côtières quand les conditions environnementales ne sont pas réunies ou demeurent dans les eaux lagunaires le cas contraire.

Au niveau benthique, le secteur concerné long d'environ 100 km, se situe après l'important changement de direction du trait de côte (qui se produit au niveau de la tête du canyon sous-marin et du "Trou sans fond" à l'intérieur de la baie de Port-Bouët), la côte est sableuse, avec un cordon littoral qui isole de la mer, un vaste système lagunaire. Le grand domaine compris entre le trou sans fond et le Ghana est dans l'ensemble sableux, vaseux ou les mélanges et dans les eaux profondes présentent des pelotes fécales. On note par endroits sur certains fonds marins des algues.



**Figure 8. Morphologie du littoral de l'aire Mrine d'abidjan-Assinie**



**Figure 9. Caractéristiques benthiques de l'aire marine Abidjan-Assinie.**

L'aire marine d'Abidjan-Assinie est un écosystème qui abrite dans les eaux territoriales différents types d'habitats comme mentionné plus haut et différentes communautés végétales et animales. De plus, elle communique avec la lagune Ebrié par le canal permanent de Vridi, de ce fait échange avec ce milieu de nombreux organismes marins et lagunaires. En ce qui concerne la communauté des plantes marines, elles sont dominées par les algues comme *Ulva* et *Sargassum* comme en témoigne leur présence par moments sur les plages du littoral. Ce sont des plantes benthiques qui ont été entraînées sur les plages suite certainement aux explorations de pétrole et de gaz réalisées dans la région. Les communautés animales sont diverses et comprennent les communautés de Mollusques dominés par les gastéropodes *Cymbium* sp, les Crustacés dominés par les crevettes roses *Penaeus notialis* et les crabes nageurs *Portunus validus*, les Poissons dominés par les Sardines et les Ethmaloses et les prises non ciblées des tortues, des raies et des requins. A Assinie, par exemple, 15 catégories commerciales sont en proportions supérieures à 0,5 % parmi lesquels l'Ethmalose (26%) et le Hareng (23 %) constituent les deux espèces les plus débarquées. La proportion de divers reste cependant très élevée (23 %). A bassam et à Port-Bouet, on enregistre plus ou moins les mêmes résultats.

Les tortues sont signalées aussi en période de reproduction par les populations riveraines sur les plages sableuses de la région d'Assinie mais ces dernières par crainte des populations ne pondent pas sur ces plages car elles sont régulièrement occupées par des touristes. Dans les eaux de la ZEE et plus au large, on enregistre une migration importante des thons et des baleines.

Les fortes abondances de certaines espèces comme les Sardines, les Ethmaloses, les harengs et les crevettes sont à l'origine du développement des pêcheries dans les domaines. Toutefois, les activités des pêcheries crevettières sont interrompues à cause de l'effondrement du stock. Le même phénomène a été observé en lagune pour l'effondrement du stock des ethmaloses dans les années 1980. Dans l'ensemble, les pêcheries sont source d'aliments, d'emplois et de devises.

Les rôles de l'aire Marine d'Abidjan-Assinie se situe au niveau régional et au niveau national. Au niveau régional, elle contribue au maintien de l'équilibre du fonctionnement du Golfe de Guinée et particulièrement au processus des upwellings. Au niveau national, elle participe à l'instar d'autres aires marines locales à la préservation de la diversité biologique marine.

Plusieurs travaux de recherche ont été réalisés dans l'aire marine de Grand-Bassam. Outre les travaux qui ont porté sur les paramètres environnementaux, on

enregistre des études sur la bioécologie et les captures des espèces animales. Des travaux ont été aussi réalisés dans la région sur les végétaux aquatiques envahissant. En effet, les plantes flottantes libres *Pistia striatiotes*, *Salvinia molesta* et *Eichornia crassipes* ont successivement envahi la lagune Ebrié, charriées par le fleuve Comoé dont l'embouchure en mer s'est fermée suite à l'ouverture du canal de Vridi. Les plantes flottantes d'origine continentale ne supportent pas des taux élevés de salinité. C'est ainsi que l'ancienne embouchure du fleuve Comoé a été ré-ouvert afin de favoriser les échanges entre la lagune et la mer dans le but que les eaux salées tuent les plantes et surtout dans le but de charrier les plantes en mer.

### **État des caractéristiques et perspectives d'avenir pour la zone proposée**

(*Description de l'état actuel de la région – est-il statique, en déclin, ou allant en s'améliorant ? Quelles sont les vulnérabilités particulières de la zone ? Fait-elle l'objet d'éventuelles recherche/programmes/enquêtes ?*)

La qualité et la santé des eaux marines de l'Aire marine de Grand-Bassam sont satisfaisantes et statiques malgré la fermeture de l'ancienne embouchure du fleuve Comoé suite à l'ouverture du canal de Vridi en 1950 et les rejets des polluants dans la région sans traitement. Cette situation est due à l'autoépuration et surtout à l'existence du canyon et du trou sans fond qui constitue le réceptacle de tous les polluants. Toutefois l'aire marine de Grand Bassam connaît des menaces. Celles-ci comprennent les changements climatiques, l'érosion côtière, les espèces exotiques et la surexploitation.

Au niveau national, les changements climatiques sont de plus en plus ressentis par :

- la baisse effective de la pluviométrie depuis les trois dernières décennies ;
- le raccourcissement de la longueur des saisons pluvieuses ;
- la hausse des températures ;
- la persistance et la rigueur des saisons sèches ;
- l'érosion côtière.

Très peu de travaux ont été réalisés en Côte d'Ivoire sur les effets de la hausse de la température sur la Diversité biologique marine. Toutefois, on soupçonne que cette hausse entraînerait une baisse de la diversité et un changement de comportement et d'habitats de certaines espèces.

L'érosion côtière est un processus naturel souvent combiné à des causes anthropiques. Elle a toujours existé et façonné les rivages tout au long de l'histoire. Son ampleur, de nos jours, sur les côtes africaines est telle qu'elle est citée dans le protocole additionnel n° 11 du traité de l'UEMOA comme un des phénomènes environnementaux majeurs. En Côte d'Ivoire, plusieurs études ont été consacrées à l'évolution du littoral: Martin (1973), Tastet (1985), Yacé (1987), Koffi et al (1987), Affian et (1987, 1997, 2003), Hauhouot (2000 et 2002), Wognin (2004), Abé (2005), Konan 2004. Il ressort des travaux que le recul est estimé à 1m/an dans la Section de côte Port-Bouët-Frontière du Ghana. Il menace directement les équipements touristiques, en particulier les villages de vacances entre Grand-Bassam et Assinie. - 2 m/an à Grand Bassam (Konan, 2004) ; 1,5 à 2 m /an à Port-Bouet (Abe, 2005) avec des épisodes catastrophiques tels que la tempête de juillet 1984 qui a provoqué un recul de 10 à 20 m du trait de côte au phare de Port-Bouet.

La Côte d'Ivoire dispose de deux ports l'un à Abidjan et le second à San Pedro. Les volumes de trafic des ces ports sont compris entre 221 (2001) et 243 (2003) millions

de tonnes. Durant ces dernières années, le pays a réorienté ces relations commerciales maritimes, eu égard au fort taux d'échange des euros vis à vis du dollar vers les pays asiatiques demandeurs de matières premières. De ce fait, le taux d'échange commercial avec l'Europe a progressivement baissé. Ces échanges avec l'Europe, l'Asie et les Amériques, sont les sources d'introduction d'espèces exotiques et envahissantes à travers les eaux de ballast et les coques des navires etc. Outre cela, on assiste à des introductions volontaires d'espèces animales comme les crevettes tigrées *Penaeus monodon* pour la crevetticulture qui se retrouvent dans le milieu naturel.

Enfin la dernière menace concerne la baisse du volume des captures pour toutes les catégories de pêcherie notamment artisanales et industrielles. Ces baisses sont liées essentiellement à l'effort de pêche exercé sur les stocks, l'insuffisance de gestion, les pêches illicites et certaines techniques de pêche prohibées mais pratiquées clandestinement comme la pêche à la lumière et la pêche à la dynamite. En ce qui concerne les crustacés, la surexploitation du stock des crevettes a abouti à l'effondrement de celui-ci, ce qui a obligé l'administration à décreté l'arrêt de la pêcherie en mer en 1981.

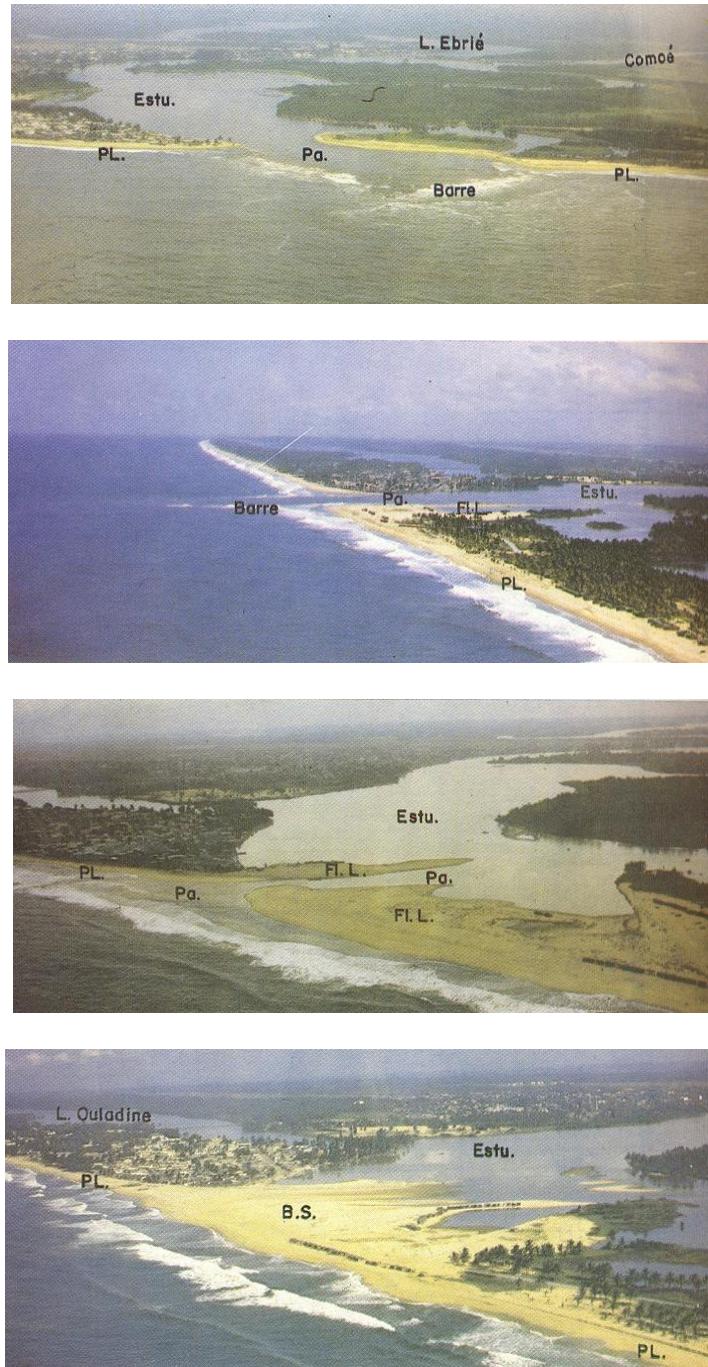
Des programmes de recherche sont projetés pour le suivi de la bioécologie des principales espèces. Des enquêtes quotidiennes sont conduites pour le suivi des captures et des efforts. Au niveau des perspectives, il est prévu la création et la dynamisation de l'observatoire des pêches à Abidjan qui va incorporer tous les autres observatoires et la création de bureaux de pêche dans les régions occidentale et orientale, étant entendu que le bureau de pêche du Port d'Abidjan représente la région centrale.



**Figure 10. Erosion des plages à Port-Bouet  
(pilonne abandonné de l'ancien wharf)**



**Figure 11. Erosion et pollution des plages à Port-Bouet**



**Figure 13. Enrichissement en sable du littoral de l'aire marine d'Abidjan-Assinie (Embouchure naturelle ouverte ou fonctionnel du fleuve Comoé à Grand-Bassam et fermeture progressive suite à son ouverture pour l'évacuation des plantes flottantes libres *Eichornia crassipes* dans les années 1985 )**

## Évaluation de la zone selon les critères de la CDB

(Discutez de la zone en relation avec chacun des critères de la CDB et faites le lien avec les meilleures données scientifiques. Veuillez noter qu'un candidat peut se qualifier sur la base d'un ou de plusieurs critères, et que les limites n'ont pas besoin d'être définies avec une précision exacte. La modélisation peut être utilisée afin d'estimer la présence des attributs. Veuillez noter là où se trouvent des lacunes d'informations.

Critères CBD EBSA (Annexe I de la décision IX/20)	Description (Annexe I de la décision IX/20)	Classement de la pertinence du critère (veuillez marquer d'un X l'une des colonnes)			
		Ne sais pas	Faible	Certaine	Élevée
<b>Caractère unique et rareté</b>	Zone arborant des espèces, populations ou communautés soit (i) uniques (uniques en leur genre), rares (se trouvant seulement dans quelques endroits) ou endémiques, et/ou (ii) des habitats ou écosystèmes uniques, rares ou distincts; et/ou des caractéristiques géomorphologiques ou océanographique hors du commun			X	
<i>Explication du classement</i>					
L'aire marine d'Abidjan-Assinie fait partie d'un ensemble d'aires marines de la région qui sont simplement spécifiques et non rares parce qu'elles sont traversées par les upwellings sous l'effet des courants et contre courant de guinée. En d'autres termes, toutes les eaux marines côtières de l'Afrique de l'ouest sont influencées directement et indirectement par le courant de Guinée. Toutefois, si l'on considère, seul le Courant de Guinée et les processus engendrés, le courant en lui-même a un caractère de rareté.					
<b>Importance spéciale pour les stades de l'histoire naturelle d'une ou plusieurs espèce (s)</b>	Aires nécessaires pour la survie et la prospérité d'une espèce				X
<i>Explication du classement</i>					
De nombreuses espèces utilisent l'aire marine d'Abidjan-Assinie pour le déroulement de leur cycle vital (développement des œufs et des larves, croissance, maturation des gonades et accouplement). Parmi ces espèces, on peut citer les Sardinelles, les Etmaloses et surtout les Crevettes roses Penaeus notialis. Ces dernières se reproduisent dans l'aire marine d'Abidjan-Assinie et au stade post larves migrent dans les eaux lagunaires pour la croissance (alimentation) jusqu'au stade juvénile et migrent à nouveau dans l'aire marine pour la maturation des gonades, l'accouplement et le développement des larves. Dans les sédiments sableux, vaseux ou les mélanges, se déroule aussi la reproduction de nombreuses espèces benthiques comme les polychètes sources de nourriture de certains poissons et des Mollusques.					
<b>Importance pour les</b>	Zone arborant des habitats significatifs pour la survie et le rétablissement des espèces				X

<b>espèces et habitats menacés, en danger ou en déclin</b>	menacées, en danger ou en déclin ou une zone abritant un ensemble important de ces espèces				
<i>Explication du classement</i>					
La pêche des crustacés et particulièrement des crevettes a été arrêtée en 1981 par les autorités à cause de l'effondrement des stocks. Plusieurs espèces sont concernées mais les plus importantes numériquement sont Penaeus notialis, Penaeus kerathurus et les crabes nageurs Portunus validus. L'aire marine de Grand-Bassam regorge d'habitats qui contribuent au rétablissement de ces espèces car le fond marin est riche en sédiments					
<b>Vulnérabilité, fragilité, sensibilité, ou lent rétablissement</b>	Zone arborant une proportion relativement élevée d'habitats, de biotope et d'espèces sensibles qui sont en processus de lent rétablissement ou fragiles dans leur fonctionnement ( hautement susceptibles de dégradation en raison des activités humaines ou d'événements naturels			<b>X</b>	
<i>Explication du classement</i>					
Plusieurs habitats de l'aire marine de Grand-Bassam sont considérés comme vulnérable, fragiles, sensibles ou à rétablissement lent. Ce sont les exemples de l'ancienne embouchure du fleuve Comoé qui s'est refermée suite à la construction du canal de Vridi, la région marine sédimentaire en face de l'ancienne embouchure qui ne reçoit plus les eaux riches en nutriments du fleuve Comoé et les sédiments. Enfin, par endroits, on note la dégradation des mangroves sur le littoral et la perte de la qualité de l'eau à cause de la pollution (déchets solides comme les goudrons, sachets plastiques etc).					
<b>Productivité biologique</b>	Aires arborant des espèces, des populations ou des communautés avec une productivité biologique naturelle comparée élevée				<b>X</b>
<i>Explication du classement</i>					
Zone de passage des upwellings côtiers matures, l'aire marine de Grand-Bassam est très productive et cela tant au niveau des producteurs primaires et secondaires que des consommateurs primaires et des prédateurs. Les captures des sardines dans la région avoisine 30 000 à 40 000 tonnes par an et celle des crevettes 700 à 800 tonnes par an.					
<b>Diversité biologique</b>	Aires contenant une diversité comparée élevée d'écosystèmes, d'habitats, de communautés et d'espèces ou une zone de diversité génétique élevée			<b>X</b>	
<i>Explication du classement</i>					
Comparativement aux autres aires marines, l'aire marine d'Abidjan-Assinie présente une diversité biologique certaine car moins importante que les observations réalisées dans les autres aires marines.					
<b>Caractère naturel</b>	Une zone ayant un caractère naturel comparé élevé en tant que résultat de l'absence ou du faible degré de perturbations ou dégradation 'origine anthropique.			<b>X</b>	
<i>Explication du classement</i>					
A cause de la fermeture de l'ancienne embouchure, la dégradation des mangroves et des plages, le développement éco-touristique, l'exploitation de pétrole, la région de l'aire					

marine de Grand-Bassam a perdu son état naturel. Toutefois, au large du milieu marin, on trouve des habitats qui ont gardé leur caractère naturel raisons pour lesquelles les grands migrants et les mammifères aquatiques empruntent ces eaux durant la migration.

#### **Partage d'expériences et information en appliquant d'autres critères (optionnel)**

<b>Autres critères</b>	et biologique ?	<b>Classement de la pertinence du critère</b> (veuillez marquer d'un X l'une des colonnes)			
		<b>Ne sais pas</b>	<b>Faible</b>	<b>Certaine</b>	<b>Élevée</b>
<b>Ajoutez un/des critères pertinents</b>					

#### **Références**

*(par exemple: documents et publications pertinents, incluant des adresses URL lorsque disponibles; ensemble de données pertinentes et où se trouvent ces données; de l'information provenant de matériel audio/visuel, de vidéo, de modèles pertinents, etc.)*

#### **Revue de synthèse :**

- 1993. Environnement et Ressources aquatiques de Côte d'Ivoire. Tome 1 : Le milieu marin, Editeurs (P. Leloeuff, Marchal E. Amon Kothias J-B), 583P.
- 1993. Environnement et ressources aquatiques de Côte d'Ivoire. Tome 2 : les milieux lagunaires, Editeurs (J-R Durand, Dufour P., Guiral D., Zabi S.G.F.), 544P.
- 2002. KARAMOKO M. Identification et étude de la reproduction, de la distribution géographique et des facteurs de menace des tortues marines migrant sur le littoral ivoirien : cas du département de Tabou. DEA, UFR BIOSCIENCES. UNIV. COCODY, 59P.
- 2009-2010. SANKARE Y, JOANNY T. et AMON KOTHIAS J.B. Rapport d'exécution de la Convention N° 2009 039 006 Relative à l'évaluation des ressources maritimes halieutiques démersales et thonières de la Côte d'Ivoire conclue entre le CRO et le PAGDRH, 87P

#### **Cartes, tableaux et graphiques**

#### **Droits et autorisation**

*(Indiquez si il y a quelconque enjeux connus relatifs à l'autorisation de publier ou partager ces données ainsi que quelconque conditions de publication; veuillez fournir les coordonnées d'une personne ressource à ce sujet)*